

Attribution de temps

Une voix: Nous ne faisons pas obstacle à la création de ces emplois.

M. Axworthy: Cela est grave, monsieur le Président. Un de ces jours, ces députés devront rendre compte de leur attitude d'aujourd'hui. Ils auront à payer pour leur hypocrisie et leur duplicité, leurs volte-face incessantes et leurs fréquents tollés.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Ce parti devra s'expliquer sur le fait qu'il est loin d'être convaincu . . .

M. Taylor: Vous êtes un serpent.

M. Axworthy: Ces députés ne sont pas convaincus de la nécessité de créer des emplois au Canada. S'il en avait été autrement, ils auraient donné le feu vert au ministre des Transports et l'auraient exhorté à donner suite au projet de loi.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Je tiens à rappeler aussi, monsieur le Président, que tout au long de ce débat, mon gouvernement a constamment fait preuve d'une souplesse extrême, de la meilleure volonté du monde, et de la plus grande bienveillance possible . . .

Des voix: Oh!

M. Taylor: Vipère!

M. Axworthy: . . . en ce qui a trait aux amendements et aux changements qui lui ont été proposés. L'opposition a réussi à faire accepter une vingtaine d'amendements au comité seulement. Nous avons adopté des amendements à l'étape du rapport. Nous l'avons fait parce que nous voulions mettre en œuvre . . .

M. Taylor: Allez dire cela à Moscou! Les Canadiens ne veulent pas entendre vos propos à relent communiste.

M. Axworthy: . . . une loi qui assurera un réseau de transport commode et efficace pour l'ouest du Canada.

Des voix: Règlement!

M. Axworthy: Monsieur le Président, je crois que nous avons fait preuve de bonne foi et d'une volonté d'agir dans un esprit de collaboration. Je crois que nous avons démontré que nous venions à la Chambre avec le désir de mettre au point le genre de mesure législative qui permette au réseau ferroviaire de l'Ouest de croître et de se développer. Tout ce que nous demandons, monsieur le Président, c'est un soupçon de bonne volonté de la part de l'autre côté afin, au moins, que le processus parlementaire approprié puisse se poursuivre. Mais tout ce que l'on nous a servi depuis que nous avons présenté ce rapport à la Chambre, ce sont divers gestes d'obstruction et de sabotage du processus parlementaire. Nous nous sommes trouvés aux prises avec une sorte de guérilla parlementaire, de chantage parlementaire. Voilà pourquoi, monsieur le Président, nous avons dû imposer l'allocation du temps. Nous ne pouvons permettre qu'un projet de loi aussi important pour l'économie de notre pays . . .

M. Taylor: Vous ne pouvez le permettre? C'est encore là du communisme!

M. Axworthy: . . . qui est aussi important pour les agriculteurs de l'ouest du Canada qui ont besoin de faire transporter leur grain et leurs produits vers les marchés, pour les hommes et les femmes de tout le pays désireux de travailler . . .

M. Taylor: Encore du communisme!

M. Axworthy: . . . qui est important pour l'industrie sidérurgique à Trenton, en Nouvelle-Écosse et à Hamilton, pour les ouvriers qui fabriquent des locomotives à London et, par-dessus tout, pour les agriculteurs, les fournisseurs et les producteurs de l'Ouest du pays qui savent pertinemment que d'ici un an ou deux, à moins que cette infrastructure ne soit mise en place, leur grain ne pourra être acheminé vers les marchés et nous ne pourrons plus vendre nos produits à un monde prêt à payer le prix. C'est là l'objet de la motion que nous avons présentée aujourd'hui, monsieur le Président. Nous devons rétablir l'ordre dans les travaux de la Chambre et permettre au Parlement de prendre une décision sur une question dont dépend énormément la croissance économique future de l'Ouest et, en fin de compte, de tout le pays.

Des voix: Bravo!

● (1520)

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, c'est un jour bien triste pour le Parlement.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Ce qu'a fait le ministre des Transports (M. Axworthy) aujourd'hui prouve qu'il n'y a pas de place pour la raison, la critique constructive, la présentation de solutions de rechange valables. La Chambre a été roulée de la plus belle façon. Ce qui se passe ici, en deux mots, c'est qu'on ne tient pas compte des élus de l'Ouest, on les empêche de mettre leur point de vue en discussion et en évidence sur une question tout à fait majeure. C'est pratiquer la taxation sans représentation.

Je regrette vraiment ce que le ministre a fait aujourd'hui. Mon parti s'est attaché à présenter des critiques constructives. Nous avons présenté des solutions de rechange, nous avons cherché à améliorer le projet de loi et à trouver des solutions raisonnables. Mais le ministre est si chatouilleux sur son projet de loi qu'il n'a pu s'empêcher de présenter la clôture. Il ne permettra pas qu'on discute de ces solutions de rechange. Comment les habitants de l'Ouest doivent-ils interpréter cette décision sinon comme un nouveau geste hostile à leur endroit de la part du gouvernement. Le gouvernement n'a jamais été mandaté pour supprimer le tarif du Corbeau. Il n'a pas soumis cette question à l'électorat. Le premier ministre lui-même (M. Trudeau) a toujours dit qu'il ne prendrait aucune mesure à moins que les habitants de l'Ouest ne soient d'accord. Monsieur le Président, je vous ferai respectueusement remarquer que les habitants de l'Ouest ne sont pas d'accord, du moins en ce qui concerne les propositions dont il est fait état dans ce projet de loi. Le gouvernement ne trouve aucun appui dans les milieux agricoles ou parmi les organismes agricoles. Les producteurs céréaliers ne sont pas d'accord. Les éleveurs non plus. Les associations agricoles sont contre. Tous les organismes agricoles ont trouvé à redire à cette mesure.